



COMMISSION D'ÉTUDES 1

ORIGINE: PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1

TITRE: RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1,
GENÈVE, 30 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1999

1 Ouverture de la réunion

1.1 Remarques liminaires du Président

Le Président, M. Alberto Gabrielli, a prononcé l'ouverture de la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il a remercié le Directeur du Bureau de développement des télécommunications, M. Hamadoun Touré, qui - pendant le premier mois de son mandat - s'est rendu à Buenos Aires pour assister au deuxième Symposium mondial sur la télémédecine et a, à cette occasion, promis de faire tous les efforts possibles en faveur du développement. M. Gabrielli a également remercié les Vice-Présidents, les Rapporteurs et le Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D pour leur travail d'organisation et de préparation de la réunion.

M. Gabrielli a souligné que le développement n'était pas possible sans l'existence d'une harmonisation entre les différentes parties concernées, entre le capital et les technologies et enfin, entre les secteurs public et privé. Il a fait valoir que les pays en développement ne pouvaient attendre quatre ans avant d'obtenir les réponses dont ils ont besoin. Certaines Recommandations fondamentales émanant des différentes Questions doivent donc être prêtes en vue de leur adoption l'année suivante.

L'orateur a également souligné qu'il était nécessaire de désigner de nouveaux Rapporteurs pour remplacer ceux qui ne peuvent continuer à assumer cette tâche du fait qu'ils doivent s'acquitter d'autres activités. Dans ce contexte, il a signalé que la nomination de Corapporteurs pour chaque Question serait, à son avis, une bonne solution à adopter au cas où un Rapporteur ne serait pas disponible.

M. Gabrielli a fait brièvement état de la longueur et de la présentation des documents: les documents doivent être concis, brefs et clairs et fournir un résumé au début du texte.

Point de contact: M. Alberto Gabrielli, Argentine
Tél.: +54 11 43479243/Fax: +54 11 43479244/48037856
e-mail: agabrielli@cnc.gov.ar/agabrielli@overnet.com

Cent cinquante-cinq délégués provenant d'administrations et Membres du Secteur, représentant 70 pays et 10 organisations internationales ou régionales étaient présents à la réunion (voir la liste des participants dans l'Annexe 5). Parmi eux, 29 étaient des femmes.

1.2 Allocution d'ouverture du Directeur du BDT

Le Directeur du BDT a souhaité la bienvenue aux participants et présenté des excuses au nom du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général et des Directeurs des deux autres Bureaux qui ne pouvaient assister aux travaux. Il a remercié notamment le Président, M. Gabrielli, ainsi que les Rapporteurs pour les travaux accomplis. Il a fait part de son inquiétude concernant la procédure d'approbation applicables aux Recommandations sur les différentes Questions ainsi qu'aux rapports finals. Il a souhaité que, dans la mesure du possible et en vue de répondre rapidement et à temps aux problèmes des pays en développement, les Recommandations et les rapports finals soient adoptés avant la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications qui se tiendra en 2002. Sur cette question, il s'est déclaré heureux de constater que le Président partageait le même point de vue que lui. L'allocution prononcée par M. Touré figure dans l'Annexe 4.

2 Approbation du projet d'ordre du jour et de calendrier provisoire

L'ordre du jour proposé (voir l'Annexe 1) ainsi que l'horaire de travail **ont été approuvés**. Une séance d'information spéciale sur l'Internet a également été prévue.

La liste actualisée des documents est également jointe dans l'Annexe 2.

3 Résultats de la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998) qui intéressent les travaux des Commissions d'études

Le Document 1/041 a été présenté par le Secrétariat du BDT; les participants de la réunion en **ont pris note**.

4 Résultats de la réunion du GCDT¹ (Genève, 8-9 avril 1999) qui intéressent les travaux des Commissions d'études

4.1 Directives proposées à l'intention des Rapporteurs

Le Document 1/043 a été présenté par le Secrétariat du BDT. Le document a été examiné et modifié par le GCDT.

4.2 Texte de la nouvelle Question 16/1

Le Document 1/010(Rév.1) sur le nouveau texte de la Question 16/1 a été examiné au titre du point 9.11 de l'ordre du jour.

4.3 Proposition de la Suisse visant à modifier le titre de la Question 8/1

Le Document 1/054 a été examiné au titre du point 9.3 de l'ordre du jour.

¹ Groupe consultatif pour le développement des télécommunications.

4.4 Autres décisions pertinentes

Les Documents 1/042 "Rapport de synthèse sur la réunion de l'équipe de gestion des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D (Genève, 7 avril 1999)" et 1/059 "Rapport de la réunion du Sous-Groupe du GCDT chargé d'étudier les questions relatives au secteur privé (Genève, 7 avril 1999)" ont été présentés. Les participants **ont pris note** de ces documents.

5 Désignation d'un Rapporteur pour la Question 6/1

M. John Giusti (Etats-Unis) a été désigné Rapporteur pour la Question 6/1 pendant la première réunion de la Commission d'études en 1998. Son Administration lui ayant confié d'autres missions, M. Giusti n'a malheureusement pas été en mesure de poursuivre sa tâche de Rapporteur. Le Président, M. Gabrielli, a déclaré qu'il était nécessaire de remplacer M. Giusti mais aucune désignation n'a encore été faite. Il a également proposé de désigner des Corapporteurs pour chaque Question afin d'aider les Rapporteurs et de les représenter aux réunions, lorsque le besoin s'en fait sentir.

Plusieurs consultations, placées sous la coordination des Vice-Présidents des différentes régions, ont eu lieu au cours de la réunion et la Commission d'études **a approuvé** la liste des Rapporteurs et des Corapporteurs (voir l'Annexe 3).

6 Réactivation du Groupe de rédaction

Les Documents 1/044 "Document de référence à l'usage des Commissions d'études de l'UIT-D" et 1/045 "Réactivation du Groupe de rédaction sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D" ont été présentés par le Secrétariat du BDT.

Le délégué de la Syrie a appuyé l'idée de créer un Groupe de rédaction et de publier un document de référence mais a estimé qu'il conviendrait de soumettre une proposition cohérente unifiée au GCDT, organe compétent pour décider de ces questions qui se réunira immédiatement après la présente réunion des Commissions d'études. Il a proposé la création d'un Groupe de travail qui travaillerait sur les deux documents, l'objectif étant de soumettre des propositions à la Commission d'études 2, puis au GCDT.

Le Vice-Président, M. Dietmar Plesse (Allemagne), a fait remarquer qu'il existait déjà, dans les autres Secteurs de l'UIT, un document du type proposé dans le Document 1/044. Il s'agit de la Résolution 1. Le Groupe de rédaction et, par conséquent, le document de référence, devraient tenir compte des travaux des Commissions d'études comme c'est le cas de la Résolution 1 pour les Secteurs de la normalisation et des radiocommunications. L'orateur a déclaré qu'il serait judicieux d'attendre l'approbation définitive du GCDT mais a recommandé de constituer le Groupe de rédaction pendant la réunion des Commissions d'études, en attendant la décision finale du GCDT.

Le représentant de la Syrie a réaffirmé que la décision concernant le Groupe de rédaction devrait être prise par GCDT et proposé qu'un Groupe de travail précise le mandat du Groupe en question.

Il a été décidé qu'un Groupe, présidé par M. Plesse, travaille sur le mandat. Il a été signalé que le Groupe n'aborderait que la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D et ne ferait pas double emploi avec les travaux accomplis au cours de la dernière période d'études par le Groupe de réflexion.

M. Plesse a présenté les résultats des travaux effectués au cours de la réunion dans le cadre du Document 1/100(Rév.1), intitulé "Mandat d'un Groupe sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D". Le Président de la Commission d'études, M. Gabrielli, a demandé si le Groupe pouvait également envisager la question des langues de travail, à savoir la

possibilité que les réunions des Groupes du Rapporteur se tiennent en trois langues et les séances plénières en six langues, afin de réaliser des économies pour pouvoir accorder davantage de bourses aux pays en développement. Toutefois, le Président de la Commission d'études 2, M. Kisrawi a indiqué que cette question devrait être débattue au sein du GCDT.

Les participants **ont approuvé** le Document 1/100(Rév.1) et **décidé** de l'envoyer à la Commission d'études 2 pour examen et approbation. Ils **ont proposé** de désigner Mme Nzagi de la Tanzanie comme Présidente de ce Groupe. Le Document 1/100(Rév.1) est joint au présent rapport.

7 Attribution des documents

Le Document 1/ADM/003 a été **approuvé** par les participants.

8 Résultats des études sur les Questions suivantes:

8.1 Question 6/1 (Interconnexion)

M. C. Jara Villaroel (Telefónica, Argentine), désigné Corapporteur pour cette Question, a présenté son rapport. Les participants **ont approuvé** le rapport et **autorisé** la tenue d'une réunion de deux jours entre le 21 et le 25 février 2000, en un lieu à décider. Le Rapport 1/REP/003 est joint au présent rapport.

8.2 Question 7/1 (Accès/service universel)

Le responsable du BDT pour la Question, M. Claude Garnier, a présenté le rapport sur les deux réunions tenues par le Groupe, étant donné que le Rapporteur, M. R. Perez (Movicom, Argentine), n'était déjà plus présent à la réunion. Un Groupe de travail a été créé en vue d'élaborer un questionnaire simplifié pour permettre aux administrations de répondre aux questions par un oui ou par un non. Le rapport final sur la Question devrait en principe être disponible à la prochaine réunion de la Commission d'études 1 en septembre 2000.

Les participants **ont autorisé** la tenue d'une réunion de deux jours du Groupe du Rapporteur en novembre 1999 (si possible à Madrid), afin d'examiner les réponses au questionnaire. Le questionnaire ainsi que les réponses fournies seront affichés sur le Web. A la demande du délégué de la Syrie, une certaine souplesse a été accordée au Rapporteur et au BDT quant aux dates prévues de la réunion, au cas où les réponses au questionnaire arriveraient en retard.

De légères modifications ont été apportées au point 2a), deuxième alinéa et au point 2b), deuxième puce, afin d'aligner la version française sur le texte anglais. Le rapport, tel qu'il a été **approuvé** après ces modifications, est publié sous la cote 1/REP/006(Rév.1) et joint au présent rapport.

8.3 Question 8/1 (Etablissement d'un organe de réglementation indépendant)

Le Rapporteur (Mme Alexandra Ho, Singapour) a présenté le rapport. Le titre de la Question a été modifié en français et en espagnol, la version anglaise restant inchangée. Le nouveau titre sera "Etablissement d'organes de régulation indépendants ou autonomes et d'organes de réglementation", pour le français et "Establecimiento de órganos de regulación independientes o autónomos y de órganos de reglamentación", pour l'espagnol.

Les observations formulées au cours de la réunion ont été intégrées dans le plan proposé du rapport. Il a été **demandé** d'organiser une réunion du Groupe du Rapporteur à Genève ou à Singapour pendant la dernière semaine du mois de février 2000.

Plusieurs observations ont été formulées au sujet de la radiodiffusion et de la réglementation du contenu au point 2.2 du plan proposé. Certains délégués ont estimé qu'il convenait de supprimer les mots "radiodiffusion" et "réglementation du contenu" de la liste figurant au point 2.2 car ils ne relèvent pas du contexte de l'UIT et que, dans de nombreux pays, la radiodiffusion ne dépend pas du même organe de réglementation que les télécommunications. D'autres délégués ont fait observer que les différents points signalés dans les études de cas étaient fournis pour examen et visaient à donner des renseignements sur la situation existant dans les différents pays. Dans certains cas, la radiodiffusion relève de l'autorité de réglementation des télécommunications.

Le Rapporteur, Mme Ho, a fait valoir que l'étude de la Question 8/1 n'avait pas pour objectif d'élaborer un modèle parfait de l'autorité de réglementation. Différents modèles doivent être pris en considération et il existe différentes méthodes selon les pays considérés. La suppression des termes "réglementation du contenu" ou "radiodiffusion" de la liste se traduirait par une perte de certains renseignements par rapport aux données que renferme l'étude. Le Vice-Président de la Région Afrique a déclaré qu'il était en réalité intéressant de savoir ce qui se passait dans les différents pays, même dans le secteur de la radiodiffusion. Le délégué de la Bulgarie a exprimé des doutes sur les indicateurs sur les télécommunications: comment ces indicateurs seront-ils rassemblés et utilisés? Le délégué de l'Allemagne a soulevé un point d'ordre sur la suppression de la radiodiffusion et de la réglementation du contenu. Les délégués de la Suisse et de l'Iran ont émis une réserve sur les deux points.

Le Président, M. Gabrielli, a souligné que la Question avait seulement pour objectif de rassembler des informations mais a proposé de supprimer ces deux points si les participants en exprimaient le souhait, même s'il ne faut pas limiter la portée des études. Les délégués du Bénin et de l'Ouganda ont exprimé leur désapprobation au sujet de la suppression des deux points. Le délégué de la France a signalé qu'il y avait probablement une confusion des termes dans ce texte et a proposé de constituer un Groupe de travail chargé de préparer une nouvelle formulation. Le Directeur du BDT a lancé un appel en faveur d'un esprit de compromis.

Le plan proposé du rapport a été remanié par le Groupe de travail. Le plan révisé ainsi que le rapport du Groupe du Rapporteur **ont été adoptés** et sont joints sous la cote 1/REP/002 et 1/074(Rév.2).

8.4 Question 9/1 (Impact de l'introduction et de l'utilisation de nouvelles technologies sur l'environnement réglementaire des télécommunications)

Le responsable du BDT pour la Question 9/1 a présenté le rapport qui **a été approuvé** par les participants de la réunion. Ceux-ci **ont également autorisé** la tenue d'une réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question conjointement avec le prochain séminaire sur les GMPCS dans la Région Afrique, dont la date et le lieu devront être déterminés ultérieurement. Ce rapport, qui **a été approuvé**, est joint sous la cote 1/REP/004.

8.5 Question 10/1 (Incidences réglementaires du phénomène de la convergence des secteurs des télécommunications, de la radiodiffusion, des techniques de l'information et du contenu des transmissions)

Le rapport a été présenté par le responsable du BDT pour cette Question. Les participants **ont approuvé** le rapport et ses mesures de suivi, en proposant de reporter à la fin du mois de février 2000 le délai fixé pour fournir des réponses au questionnaire, cela afin d'améliorer le Document 1/063 (point 5 du rapport). Les résultats sur l'étude de cette Question devraient être fournis pour la réunion de la Commission d'études 1 qui se tiendra en septembre 2000. Ce rapport est joint sous la cote 1/REP/005(Rév.1).

8.6 Question 11/1 (Facteurs propices à la création d'un climat favorable à l'investissement)

En l'absence du Rapporteur, M. Forestier, le rapport a été présenté par M. Luiz Felipe Abreu, du Brésil, qui a présidé la réunion du Groupe du Rapporteur. Les participants **ont approuvé** le rapport et **autorisé** la tenue d'une réunion pour la fin 1999 ou le début de l'an 2000. Le rapport est joint sous la cote 1/REP/011.

8.7 Question 12/1 (Politiques tarifaires, modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts des services de télécommunication nationaux) et Groupe consultatif mixte sur les aspects économiques de la gestion du spectre)

Le Rapporteur pour la Question 12/1, M. Pierre Fontaine, a présenté le rapport. Le représentant de la Syrie a demandé que le Directeur du BDT recrute l'expert permanent sur les questions de tarification, comme cela avait été demandé durant le 1er cycle, afin de conseiller les pays en développement en la matière. Il a également demandé d'autoriser le Rapporteur à élaborer une note de liaison à l'intention de la Commission d'études 3 de l'UIT-T afin de recenser les intérêts et les besoins précis des pays en développement à leur prochaine réunion. Le représentant de la CTU a fait remarquer qu'il fallait insister sur le principe de la collaboration avec les organisations régionales pour organiser des ateliers dans les pays en développement. Il a demandé au Secrétariat du BDT d'inclure le programme de travail de la Commission d'études 3 de l'UIT-T dans le compte rendu du rapport final sur la Question 12/1.

Les participants **ont approuvé** le rapport, **approuvé** la nécessité d'établir des relations étroites avec la Commission d'études 3 de l'UIT-T, **autorisé** le Rapporteur à envoyer une note de liaison à cette Commission d'études, **demandé** la désignation, au BDT, d'un expert permanent sur les questions de tarification et **autorisé** l'organisation d'une réunion de deux jours du Groupe du Rapporteur avant la fin de 1999. M. Andrez Kawamara a fait une déclaration annexée au rapport. Celui-ci figure sous la cote 1/REP/010(Rév.1).

8.8 Question 13/1: (Groupe spécialisé sur la promotion des infrastructures et l'utilisation de l'Internet dans les pays en développement)

Le Président du Groupe spécialisé sur la Question 13/1, M. Dietmar Plesse, a présenté le rapport. Les participants **ont approuvé** le rapport, moyennant de légères modifications et avec la note de liaison jointe adressée aux Commissions d'études 2, 3 et 13 de l'UIT-T et **autorisé** l'organisation d'une réunion de deux jours du Groupe spécialisé, soit à Singapour soit en Afrique, très vraisemblablement au Sénégal en avril 2000. Le rapport est joint sous la cote 1/REP/008(Rév.1).

8.9 Question 14/1 (Rôle des télécommunications dans le développement social et culturel, y compris en ce qui concerne la protection et la promotion de la culture et de l'identité des populations indigènes)

Les participants **ont approuvé**, avec de légères modifications, le rapport présenté par le responsable du BDT pour la Question (le Rapporteur étant absent pendant la séance plénière) et **autorisé** l'organisation d'un atelier informel les 5 et 6 mars 2000 à Kuala Lumpur, conjointement avec la tenue de la Conférence Global Knowledge 2000. Le rapport est joint sous la cote 1/REP/012(Rév.1).

8.10 Question 15/1 (Transfert de technologie et informatisation)

Les participants **ont approuvé** le rapport présenté par le Rapporteur, M. Roderick Sanatan. Le projet de rapport final devrait être disponible pour la réunion de la Commission d'études 1 qui se tiendra en septembre 2000. Le rapport est joint sous la cote 1/REP/009.

8.11 Question 16/1 (Méthodes propres à améliorer la viabilité du service public de radiodiffusion mettant l'accent en particulier sur les pays en développement)

Les participants **ont approuvé** le rapport présenté par le responsable du BDT sur la Question (le Rapporteur étant absent pendant la séance plénière) et **approuvé** l'organisation d'une réunion au siège de l'UNESCO à Paris, fin janvier/début février 2000. Ce rapport est joint sous la cote 1/REP/007.

9 Rapport d'avancement des travaux sur la Résolution 9 de la CMDT-98: Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre

Le Document 1/046 a été présenté par le Président du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9 de la CMDT-98. Deux notes de liaison sur le sujet, émanant de l'UIT-R (Documents 1/96 et 1/98), ont été examinées au titre du point 11.3 de l'ordre du jour (voir le point 11.3 du présent rapport).

10 Activités de collaboration et de liaison

10.1 Dans chaque région couverte par le BDT

10.2 Avec la Commission d'études 2 de l'UIT-D

Les participants **ont approuvé** le Document 1/101(Rév.1): "Collaboration et liaison avec la Commission d'études 2 de l'ITU-D", à envoyer à la Commission d'études 2 de l'UIT-D. Le document traitait notamment des questions suivantes:

- proposition visant à continuer de tenir une réunion mixte de l'équipe de gestion des Commissions d'études 1 et 2, une fois par an, un jour avant une réunion du GCDT;
- proposition visant à créer un Groupe sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D (voir le point 6 ci-dessus);
- participation des pays, en particulier des pays en développement, aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D.

Le Document 1/101(Rév.1) est joint au présent rapport.

10.3 Avec l'UIT-R et l'UIT-T

Le Document 1/096: "Note de liaison de la Commission d'études 1 de l'UIT-R aux Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D concernant les mesures prises au sujet de la Résolution 9 de la CMDT-98) et son Addendum 1: "Note de liaison: Questionnaire sur la gestion nationale du spectre (Résolution 9 de la CMDT-98)", ont été présentés par M. Terry Jeacock, Président du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9. Les participants **ont approuvé** les décisions prises par la Commission d'études 1 de l'UIT-R aux points a) à g) du Document 1/096 (page 2) et **décidé** que les mesures détaillées proposées par la Commission d'études 1 de l'UIT-R seraient prises dans le cadre de la Commission d'études 2 de l'UIT-D. A noter notamment que le nom de M. Garg (Inde) **a été accepté** comme Coprésident du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9 de la CMDT-98. Les participants **ont également approuvé** la proposition visant à diffuser le questionnaire figurant dans le Document 1/096(Add.1) comme Circulaire administrative mixte UIT-R/UIT-D.

Le Document 1/098: "Note de liaison: Directives sur le cadre réglementaire pour la gestion nationale du spectre" a été présenté par le Vice-Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, M. Nozdrin. Il a été indiqué que la Commission d'études 1 de l'UIT-R étudiait en profondeur les aspects économiques de la gestion du spectre et les différents principes des aspects réglementaires

de la gestion nationale du spectre. Les participants ont décidé de désigner M. Jeacock comme Rapporteur des Commissions d'études de l'UIT-D auprès des réunions de la Commission d'études 1 de l'UIT-R et lui ont demandé de coordonner les réponses à la note de liaison figurant dans le Document 1/098.

Le rapport de la réunion informelle traitant de la Résolution 9 de la CMDT-98 et d'autres questions nécessitant une liaison avec l'UIT-R, publié sous la cote 1/REP/013(Rév.1) est joint au présent rapport.

10.4 Avec d'autres organisations, par l'intermédiaire du Secrétariat du BDT

Aucun sujet n'a été examiné sous ce point.

11 Traitement électronique des documents (EDH)

Le Document 1/075 "Site web des Commissions d'études de l'UIT-D" a été présenté par le Secrétariat du BDT et **approuvé** par les participants.

12 Renforcement de la participation des pays en développement

Le Document 1/057 "Participation des pays, en particulier des pays en développement, aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D" a été présenté par le Secrétariat du BDT. Le Président, M. Gabrielli, a demandé à connaître l'opinion des pays en développement. Le représentant du Burkina Faso a remercié le Secrétariat pour la qualité du document. Il a signalé que les problèmes mentionnés dans le document existent et que les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D aideront les pays en développement. Il a souligné les points ci-après du document:

- L'orateur a déclaré que les pays en développement disposaient des compétences nécessaires pour élaborer des contributions mais qu'ils souffraient de problèmes de compréhension aux niveaux de la décision. Il s'est déclaré d'accord avec la proposition de former des groupes sous-régionaux d'experts qui pourraient s'appuyer sur des organismes existant déjà dans certaines régions. Par exemple, la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique occidentale joue déjà un rôle actif au sein de la Commission d'études 3 de l'UIT-T. Ces organismes pourraient permettre de combler certaines lacunes existantes.
- Se référant aux séminaires, l'orateur déclare que ces activités devraient s'adresser aux décideurs, afin d'attirer leur attention sur l'utilité des travaux des Commissions d'études.

Le représentant de la CTU a souscrit aux propositions formulées dans le document. Il a souligné qu'il était difficile de trouver des données provenant de pays en développement et a cité comme exemple l'expérience déjà menée par la CITELE. Il s'est déclaré d'accord avec l'idée selon laquelle la formation, outre l'aide institutionnelle existante, devrait être dispensée selon les besoins et convertie sous la forme de projets pilotes. Un bon travail a été fait par l'Université mondiale des télécommunications. L'appui des institutions doit être assuré.

Le représentant de l'UPAT a remercié l'UIT pour ce document. Il a déclaré que le problème consistait à localiser les compétences spécialisées. C'est dans ce sens que les activités doivent être centrées sur les régions. Le BDT doit travailler avec les entités régionales et sous-régionales afin d'obtenir les renseignements nécessaires. Il a déclaré que le financement n'était pas un problème majeur car il était réglé par le biais des bourses d'études. Il a proposé d'établir une coordination plus étroite entre le BDT et les organisations régionales. Enfin, il a suggéré d'identifier les questions qui sont propres à la région et de créer un réseau d'experts.

Le représentant de la Syrie a commenté les propositions, indiquant que certaines d'entre elles ont déjà été approuvées par la Conférence de plénipotentiaires, par le Conseil et par certains pays, dont la Syrie. Il a suggéré d'envoyer le document au GCDT, accompagné des observations pertinentes formulées pendant la réunion.

Le représentant de Thunderbird a commenté les points 4 et 5 du document. Il a expliqué que le programme de travail (point 4.2.5) devrait être actualisé en octobre chaque année, en se fondant sur les réunions des Commissions d'études 1 et 2 et celles du GCDT pour recueillir les demandes de sujets à traiter. S'agissant du point 4.2, l'orateur a déclaré que la "culture des réunions" devrait être développée, en incitant les participants à poser des questions et en traitant de ces sujets dans le cadre de groupes ad hoc. S'agissant du point 4.2.3, il a signalé qu'il convenait de tirer parti des compétences régionales et locales (centres de recherche et consultants) et que les réunions des Commissions d'études devraient, dans la mesure du possible, se dérouler dans un environnement local. S'agissant du point 4.2.1, il a suggéré qu'un service de questions et de réponses soit mis en place par le BDT et que des résumés sur les nouveaux sujets, les résultats des recherches, etc., soient publiés au profit des pays en développement.

Le représentant de la Nouvelle-Guinée a insisté sur le fait qu'il convenait d'améliorer la qualité de la participation ainsi que du niveau d'information fournie, facteur extrêmement important dans la privatisation à mener dans les pays en développement. Au niveau régional, il faut que les pays harmonisent les points de vue régionaux sur certaines questions (par exemple, pour l'environnement). La coordination au niveau régional dépend des décideurs et des personnes désignées pour assister à la réunion, qui doivent avoir le pouvoir de prendre des décisions.

Le représentant du Canada a indiqué que NORTEL pouvait aider les pays en développement, par le biais du Centre d'excellence, en fournissant des cours de formation appropriés.

Le représentant de la Suisse a fait remarquer qu'il était important que les délégués et les experts fassent connaître leurs points de vue après les réunions des Commissions d'études. Il a également relevé plusieurs fois l'expression "peut-être" dans le document. Il a estimé que le BDT devrait analyser clairement la situation. Il devrait aussi y avoir un mécanisme de coordination avec le GCDT, qui ne joue ici aucun rôle.

Le représentant du Bureau régional du BDT à Bangkok a signalé que l'un des principaux problèmes réside dans l'absence de communication appropriée entre les responsables nationaux et les experts; en fait, certains pays disposent de spécialistes mais les communications avec le responsable national sont insuffisantes. Il a suggéré de demander aux responsables nationaux de désigner un ou deux spécialistes par thème ou remplaçants pour le sujet concerné.

Le Vice-Président, M. E. Behdad est intervenu pour appuyer le document. Il a estimé que tous les points étaient valables, même si la mise en œuvre n'est pas claire. A son avis, le principal problème concerne le financement des participants. Il faut tirer les enseignements des mesures prises par les autres secteurs, par exemple les mesures de coordination prises par l'UIT-R, qui donnent lieu à de nombreuses propositions émanant des pays en développement à un niveau régional. S'agissant de la région Asie-Pacifique, il existe une bonne communication au sein des autres secteurs car des bourses d'études sont accordées pour les réunions régionales même si aucune bourse n'est accordée pour les réunions au siège de l'UIT.

Il convient d'élaborer des procédures claires et de donner un réel mandat aux Vice-Présidents et aux bureaux régionaux.

Le représentant du Mali a déclaré qu'il approuvait le document. Il a dit que les raisons de la participation limitée des pays en développement n'étaient pas encore toutes expliquées et qu'il fallait chercher d'autres solutions. Toutes les régions et sous-régions doivent disposer d'un mécanisme clair de coordination et d'échange: la coordination, d'une part, avec les bureaux régionaux et les organisations sous-régionales et, d'autre part, la coopération entre secteurs sont très importantes. Se référant à la Résolution 5 de la CMDT-98, l'orateur a déclaré qu'il conviendrait d'insister sur la collaboration entre les secteurs.

Le représentant de la Tunisie a reconnu lui aussi que le document était de grande qualité et fait remarquer qu'il arrive souvent que la personne qui possède des compétences n'a pas nécessairement les moyens financiers de participer aux réunions. Il faudra trouver un mécanisme pour accorder des bourses d'études à des experts qui ont d'importantes contributions à fournir sur certains points.

Le Document 1/057 (Add.1), contenant les observations formulées par les participants au sujet du Document 1/057, a été élaboré et présenté par le Secrétariat du BDT.

Les participants **ont décidé** de transmettre le document à la Commission d'études 2 pour examen et observations. Les Documents 1/057 et 1/057(Add.1) sont joints au présent rapport.

13 Problèmes posés par le passage à l'an 2000

Le Document 1/070 a été présenté par le Secrétariat du BDT et **approuvé** par les participants. Le représentant des Etats-Unis a préconisé la diffusion généralisée des résultats des études.

14 Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la Commission d'études 1 **devrait se tenir**, en principe, du 11 au 15 septembre 2000.

15 Divers

Aucun sujet n'a été examiné au titre de ce point de l'ordre du jour.

16 Clôture de la réunion

Le Directeur du BDT a remercié le Président et tous les Rapporteurs pour leur travail et s'est déclaré convaincu que les Recommandations à élaborer pour certaines Questions seraient prêtes pour l'an 2000. Il a exprimé le voeu que des mesures concrètes soient prises par le BDT pour aider les pays en développement à appliquer ces Recommandations, même en ce qui concerne des sujets difficiles comme les tarifs. L'orateur s'est également déclaré satisfait des délibérations fructueuses qui ont eu lieu sur des questions plus générales comme la participation des pays en développement aux travaux des Commissions d'études et la création d'un Groupe sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études. Les participants ont proposé que ce Groupe soit présidé par une femme, compte tenu des questions de genre auxquelles le Directeur attache une grande importance. M. Touré a également mentionné la proposition visant à réduire le nombre de langues de travail pendant les réunions des Groupes de Rapporteurs, remercié les participants qui utilisent l'arabe, le chinois et le russe pour leur compréhension et espéré que le GCDT accepterait la proposition. Il a ensuite remercié tous les participants, le Secrétariat ainsi que les interprètes.

La représentante des Etats-Unis a remercié le Directeur du BDT et l'a félicité pour l'effort qu'il a déployé en encourageant les pays en développement à participer aux activités de l'UIT. Elle a félicité le Président pour la façon dont il a présidé la réunion.

Le Président a remercié le Directeur, le Secrétariat du BDT, les Vice-Présidents, les Rapporteurs ainsi que les interprètes. Il a déclaré que les premiers bénéficiaires de la réunion étaient les pays en développement et prononcé la clôture de la réunion.

Annexes:

- 1) Ordre du jour de la réunion plénière
- 2) Liste actualisée des documents
- 3) Liste des Rapporteurs et des Corapporteurs
- 4) Allocution d'ouverture de M. H. Touré, Directeur du BDT
- 5) Liste des participants



ANNEXE 1
UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

COMMISSIONS D'ÉTUDES DE L'UIT-D

**Document 1/OJ/001(Rév.1)-F
31 août 1999
Original: anglais**

DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1: GENÈVE, 30 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1999
DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 2: GENÈVE, 6 - 10 SEPTEMBRE 1999

COMMISSION D'ÉTUDES 1

Ordre du jour de la réunion plénière

Lundi 30 août 1999, 09h30 - 12h30

Vendredi 3 septembre 1999, 09h30 - 12h30 et 14h30 - 17h30

Salle B

Document

- | | |
|--|---------------------|
| 1. Ouverture de la réunion | |
| 1.1. Remarques liminaires du Président | |
| 1.2. Allocution d'ouverture du Directeur du BDT | |
| 2. Adoption du projet d'ordre du jour et calendrier provisoire | 1/OJ/001, 1/ADM/002 |
| 3. Résultats de la Conférence de Plénipotentiaires (Minneapolis, 1998) intéressant les travaux des Commissions d'études | 1/041 |
| 4. Résultats de la réunion du GCDT ¹ (Genève, 8-9 avril 1999) intéressant les travaux des Commissions d'études: | |
| 4.1. Directives proposées pour les travaux des Rapporteurs | 1/043 |
| 4.2. Texte de la nouvelle Question 16/1 | 1/010(Rév.1) |
| 4.3. Proposition de la Suisse concernant la modification du titre de la Question 8/1 | 1/054 |
| 4.4. Autres décisions pertinentes | 1/042, 1/059 |

¹ Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

Point de contact: M. Alberto Gabrielli, Argentine

Tél.: +54 11 43479243/Fax: +54 11 43479244/48037856

e-mail: agabrielli@cnc.gov.ar/agabrielli@overnet.com

	Document
5. Désignation d'un Rapporteur pour la Question 6/1	
6. Réactivation du Groupe de rédaction	1/044, 1/045
7. Attribution des documents	1/ADM/003
8. Résultats des études sur les Questions suivantes:	
8.1 Question 6/1	
8.2 Question 7/1	
8.3 Question 8/1	
8.4 Question 9/1	
8.5 Question 10/1	
8.6 Question 11/1	
8.7 Question 12/1 et Groupe consultatif mixte chargé des aspects économiques de la gestion du spectre	
8.8 Question 13/1: Groupe spécialisé sur la promotion des infrastructures et utilisation d'Internet dans les pays en développement	
8.9 Question 14/1	
8.10 Question 15/1	
8.11 Question 16/1	
9. Rapport concernant la mise en oeuvre de la Résolution 9 de la CMDT-98: Participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre	1/046
10. Activités de collaboration et de liaison:	
10.1 Dans chaque Région couverte par le BDT	
10.2 Avec la Commission d'études 2 de l'UIT-D	
10.3 Avec l'UIT-R and l'UIT-T	
10.4 Avec d'autres organisations, par l'intermédiaire du secrétariat du BDT	
11. Traitement électronique des documents (EDH)	1/075
12. Renforcement de la participation des pays en développement	1/057

Document

13. Problèmes posés par le passage à l'an 2000

1/070

14. Date et lieu de la prochaine réunion

15. Divers

16. Clôture de la réunion

A. GABRIELLI
Président de la Commission d'études 1



ANNEXE 2
UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

26 novembre 1999

COMMISSIONS D'ETUDES DE L'UIT-D

DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1: GENÈVE, 30 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1999
DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 2: GENÈVE, 6 - 10 SEPTEMBRE 1999

Questions: Toutes

COMMISSION D'ÉTUDES 1

Liste des documents

Doc. N°	Origine	Titre	Question
1/010(Rév.1)	Bureau de développement des télécommunications	Définition des Questions	Toutes
1/016 + Add.1	Allemagne	Modèle analytique de détermination des coûts applicables au réseau local: document de travail élaboré par WIK à l'intention de l'autorité de réglementation pour les télécommunications et la poste	12/1
1/035(Rév.3)	Bureau de développement des télécommunications	Liste des Rapporteurs, Rapporteurs associés, et autres participants actifs	Toutes
1/040(Rév.1+2*) (2/056(Rév.1 +2))	Bureau de développement des télécommunications	Liste des Présidents, Vice-Présidents, Rapporteurs, etc. par ordre alphabétique de nom	Toutes
1/041 (2/057)	Bureau de développement des télécommunications	Résultats de la Conférence de plénipotentiaires qui intéressent les travaux des Commissions d'études	Toutes
1/042 (2/058)	Directeur du Bureau de développement des télécommunications	Rapport de synthèse sur la réunion de l'équipe de gestion des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D	Toutes
1/043 (2/059)	Présidents des Commissions d'études 1 et 2	Directives proposées à l'intention des Rapporteurs	Toutes
1/044 (2/063)	Bureau de développement des télécommunications	Document de référence à l'usage des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/045 (2/063)	Directeur du Bureau de développement des télécommunications	Réactivation du Group de rédaction sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/046 (2/065)	Président du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9 de la CMDT-98	Rapport de la réunion préparatoire (Genève, 3-4 mars 1999) et méthode recommandée pour le traitement de la Résolution 9 de la CMDT-98 (participation des pays, en particulier des pays en développement, à la gestion du spectre	Toutes

*Rev.2 not distributed in SG1 meeting

1 Anglais seulement / 2 Français seulement / 3 Espagnol seulement / 4 Anglais et français seulement / 5 Trilingue

Doc. N°	Origine	Titre	Question
1/047	Bureau de développement des télécommunications	Questionnaire sur la Question 13/1	13/1
1/048	Président du Groupe mixte d'experts sur la téléphonie basée sur le protocole Internet	Note de liaison pour les Commissions d'études 2, 3 et 13 de l'UIT-T et pour la Commission d'études 1 de l'UIT-D	13/1
1/049	Rapporteur pour la Question 15/1	Informatisation et transfert de technologie - aperçu général	15/1
1/050	Président du Groupe spécialisé sur la Question 13/1	Activités de liaison avec la Commission d'études 2 de l'UIT-T	13/1
1/051	Président du Groupe spécialisé sur la Question 13/1	Rapport d'activité du Président du Groupe spécialisé sur la Question 13/1	13/1
1/052 (2/069)	Rapporteur pour la Question 12/1	Compte rendu de la réunion du Groupe consultatif mixte sur les aspects économiques de la gestion du spectre	12/1
1/053	Rapporteur pour la Question 12/1	Compte rendu de la réunion des Rapporteurs associés sur la Question 12/1	12/1
1/054	OFCOM (Suisse)	Proposition de changement du titre de la Question 8/1	8/1
1/055	OFCOM (Suisse)	Modèles de référence et définitions pour l'interconnexion des fournisseurs de services de télécommunication en Suisse	6/1
1/056	OFCOM (Suisse)	Prescriptions techniques et administratives relatives à la qualité de service du service universel	7/1
1/057 +Add.1 (2/077)	Directeur, Bureau de développement des télécommunications	Participation des pays, en particulier des pays en développement, aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/058	Commission d'études 3 de l'UIT-T - Groupe de travail 2/3	Déclaration de liaison à la Commission 1 de l'UIT-D sur les méthodes de détermination des coûts	12/1
1/059 (2/078)	Président du Sous-groupe du GCDT chargé d'étudier les questions relatives au secteur privé	Rapport de la réunion du Sous-Groupe du GCDT chargé d'étudier les questions relatives au secteur privé (Genève, 7 avril 1999)	Toutes
1/060	Commission d'études 3 de l'UIT-T - Groupe de travail 1	Etudes en cours sur les pratiques de "rappel" (call-back)	12/1
1/061	Commission d'études de l'UIT-T - Groupe de travail 3/3	Note de liaison à l'intention de la Commission d'études 1 de l'UIT-D sur la poursuite des études relatives à la téléphonie IP et aux ressources E.164	13/1
1/062	Bureau de développement des télécommunications	Contribution pour l'atelier sur la réforme des télécommunications organisé par l'UIT (Gaborone, Botswana, 3-5 mai 1999)	8/1, 9/1, 10/1, 13/1
1/063	Rapporteur et Rapporteur associé pour la Question 10/1	La convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des techniques de l'information et ses implications en matière de réglementation	10/1

Doc. N°	Origine	Titre	Question
1/064	Rapporteur pour la Question 7/1	Rapport sur la réunion du Group du Rapporteur sur la Question 7/1 (Buenos Aires, Argentine, 5-7 juillet 1999)	7/1
1/065	France Telecom	Partenariat pour le développement des télécommunications dans les pays en développement	11/1
1/066	Movicom (Argentine)	Analyse générale de l'obligation de service universel	7/1
1/067	Telefónica de Argentina	Analyse de l'obligation de service universel face à l'ouverture à la concurrence: présentation du cas de l'Argentine	7/1
1/068	Rapporteur pour la Question 12/1	Rapport intérimaire sur les politiques tarifaires, modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts des services de télécommunication	12/1
1/069 ¹	Royaume-Uni	<i>Introduction of economic criteria in spectrum management and the principles of fees and charging in the CEPT</i>	12/1
1/070 (2/075)	Bureau de développement des télécommunications	Rapport sur les activités relatives au passage à l'an 2000	Toutes
1/071	Rapporteur pour la Question 11/1	Proposition de structure pour le Rapport sur la Question 11/1	11/1
1/072 ² (2/090)	Mali	La radiodiffusion télévision rurale et communication pour les zones rurales et isolées	14/1
1/073 ¹ (2/091)	Bureau de développement des télécommunications	<i>Challenges to the network - Internet for development - Executive Summary</i>	All 13/1
1/074 +Rév.1 et 2	Rapporteur pour la Question 8/1	Plan proposé pour le rapport sur la Question 8/1	8/1
1/075 (2/096)	Bureau de développement des télécommunications	Site Web des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/076	Rapporteur pour la Question 9/1	Compte rendu de la réunion du Groupe de Rapporteur pour la Question 9/1 (Genève, 5 - 6 août 1999)	9/1
1/077 ¹	<i>Chairperson of the Focus Group</i>	<i>Partial draft of the Report of the Focus Group on promotion of infrastructure and use of the Internet in developing countries</i>	13/1
1/078 ² (2/106)	AULM S.A. (Suisse)	Transducteur tactile-acoustique	14/1 10a/2
1/079 ¹	<i>Reference case Rapporteur - Telefónica de Argentina</i>	<i>Information for reference case - Argentina</i>	7/1
1/080 ²	Mali	Etude de cas: le Mali	7/1
1/081 ³	<i>Comisión de Regulación de Telecomunicaciones (Colombia)</i>	<i>Informe sobre telefonía social y servicio universal</i>	7/1
1/082 ¹ (2/108)	Chine	<i>Research on the development of the new technology and the new services of the rural telecommunication in China</i>	9/1 10a/2 10e/2
1/083 ¹	INTELSAT	<i>Internet build-out via satellite</i>	13/1

Doc. N°	Origine	Titre	Question
1/084 ¹	Bureau de développement des télécommunications	<i>Contributions from the Sector Reform Unit</i>	6/1, 8/1, 9/1
1/085 ¹	Commission d'études 3 de l'UIT-T - Groupe de travail 2/3	<i>Liaison statement to ITU-D Study Group 1</i>	12/1
1/086	Commission d'études 3 de l'UIT-T	Projet d'Annexe E de la Recommandation D.140	12/1
1/087 ¹	ANATEL (Brésil)	<i>Enterprise incubator partnership project</i>	11/1
1/088 ¹	Bureau de développement des télécommunications	<i>List of publications</i>	11/1 12/1
1/089 ¹	Rapporteur pour la Question 11/1	<i>Draft Report on Question 11/1</i>	11/1
1/090 ¹	Etats-Unis	<i>Interconnection policy and regulation</i>	6/1
1/091	Etats-Unis	Sources officielles d'assistance technique dans le secteur des télécommunications aux Etats-Unis	6/1 8/1
1/092 ¹ (2/115)	Président, Commission d'études 1 de l'UIT-R	<i>Liaison statement to ITU-D Study Groups 1 and 2</i>	12/1
1/093 ³	Movicom, Argentina	<i>El servicio universal en la Unión Europea</i>	7/1
1/094 ¹ (2/117)	Chairman of the Intersector Coordination Group on satellite matters	<i>Report of the 2nd meeting of the ICG on satellite matters (Sophia Antipolis, 10-12 August 1999)</i>	9/1 10/2 16/2
1/095 ¹	Rapporteur pour la Question 15/1	<i>Informatization and technology transfer - Executive Summary</i>	15/1
1/096 ¹ (2/118) +Add.1	ITU-R Study Group 1	<i>Liaison statement from ITU-R Study Group 1 to ITU-D Study Groups 1 and 2 concerning action taken relating to WTDC-98 Resolution 9</i>	All
1/097 ¹	Rapporteur pour la Question 14/1	<i>Status and workplan</i>	14/1
1/098 ¹ (2/119)	ITU-R Study Group 1 Working Party 1B	<i>Liaison statement: Guidance on the regulatory framework for national spectrum management</i>	12/1
1/099 ¹	Président du Groupe spécialisé sur la Question 13/1	<i>Continuation of the Focus Group, scope of Question 13/1 and liaison to ITU-T</i>	13/1
1/100 (2/120)	Vice-Président de la Commission d'études 1	Mandat du Groupe de rédaction sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/100(Rév.1) (2/120(Rév.1))	Vice-Président de la Commission d'études 1	Mandat d'un Groupe sur la structure et les méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-D	Toutes
1/101 ¹ +1/101(Rév.1) (2/122(Rév.1))	Président de la Commission d'études 1	<i>Collaboration and liaison with ITU-D Study Group 2</i>	Toutes
1/102* (2/134) +Rév.1	Président de la Commission d'études 2	Note de liaison à la Commission d'études 1 de l'UIT-R sur la suite à donner à la Résolution 9 de la CMDT-98 et sur d'autres questions appelant une liaison	Toutes

*Non distribué

ANNEXE 3

LISTE DES RAPPORTEURS ET CORAPPORTEURS**DEUXIEME PERIODE D'ETUDES (1998-2002)
11 Questions pour la Commission d'études 1**

DEFINITION DE LA QUESTION	RAPPORTEUR/ CORAPPORTEUR	RESPONSABLE DU BDT
Q6/1: <i>Interconnexion</i>	M. C. Jara Villaroel (Telefónica, Argentine)	M. H. Vignon
Q7/1: <i>Accès/service universel</i>	M. R. Perez (Movicom, Argentine)	M. G. Girardet
Q8/1: <i>Etablissement d'organes de régulation indépendants ou autonomes et d'organes de réglementation</i>	Mme A. Ho (Singapour)/ M. B. Gnon Lesan (Côte d'Ivoire) M. H. Landgraf (Allemagne)	Mme D. Bogdan
Q9/1: <i>Impact de l'introduction et de l'utilisation de nouvelles technologies sur l'environnement réglementaire des télécommunications</i>	M. M. Seck (Sénégal)/ M. V. Nozdrin (Russie)	Mme N. Sundberg
Q10/1: <i>Incidences réglementaires du phénomène de convergence des télécommunications, de la radiodiffusion, des techniques de l'information et du contenu des transmissions</i>	M. F. Savi (Telecom Italia)/ M. Ph. Mège (Thomson-CSF)	M. P. Kantchev
Q11/1: <i>Facteurs propices à la création d'un climat favorable à l'investissement</i>	M. E. Forestier (Banque mondiale)/ M. R. Spolidoro (Brésil)	Mme A. Enderlin
Q12/1: <i>Politiques tarifaires, modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts des services de télécommunication nationaux</i>	M. P. Fontaine (France)/ Mme M. Kostova (BTC Bulgarie) M. A. Kawamara (PATU) M. T. Jeacock (Royaume Uni)	Mme A. Enderlin
Q13/1: <i>Promotion des infrastructures et utilisation d'Internet dans les pays en développement</i>	M. D. Plesse (Allemagne)	M. G. Girardet

DEFINITION DE LA QUESTION	RAPPORTEUR/ CORAPPORTEUR	RESPONSABLE DU BDT
Q14/1: <i>Rôle des télécommunications dans le développement social et culturel, y compris en ce qui concerne la protection et la promotion de la culture et de l'identité des populations indigènes</i>	M. G. Thomas (IDRC, Canada)/ M. G. Everton (Nouvelle-Zélande)	Mme A. Pileri
Q15/1: <i>Transfert de technologie et informatisation</i>	M. R. Sanatan (CTU, Trinidad)/ M. F. Chelly (Tunisie)	M. M. Chérif
Q16/1: <i>Méthodes propres à améliorer la viabilité du service public de radiodiffusion mettant l'accent en particulier sur les pays en développement</i>	M. G. Dupont-Henius (UNESCO)	M. H. Vignon

ANNEXE 4

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. TOURE, DIRECTEUR DU BDT**Réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-D****Lundi 30 août 1999, Salle B, 9h30**

Chers collègues et amis,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un agréable devoir, au cours de cette seconde période d'études, de m'adresser à vous pour la première fois au début de la seconde réunion de la Commission d'études 1.

Pour commencer, je voudrais vous remercier particulièrement, vous, Monsieur Gabrielli Président de la Commission d'études 1 ainsi que vos Vice-Présidents pour le travail commencé depuis Malte. Je suis particulièrement satisfait des rapports personnels que j'ai avec vous et vous remercie pour les multiples conseils que vous m'avez prodigués. Votre engagement personnel est un atout de taille qui aidera le secteur du développement.

A vous Rapporteurs, chargés de l'animation des Groupes de travail articulés autour des Questions, j'exprime également ma reconnaissance pour votre dévouement à la tâche. C'est dommage qu'un Rapporteur, celui de la Question 6/1 ne puisse plus continuer à travailler avec nous. Nous comprenons cependant les contraintes qui l'ont amené à prendre cette décision. Qu'il soit ici remercié pour le travail accompli. Vous serez donc amené à procéder à son remplacement. Je souhaite que nous saisissons cette occasion pour tenir compte des questions de genre en désignant un Rapporteur femme.

Les secteurs de la Radiocommunication et de la Standardisation traitent de sujets communs avec le secteur du développement. Je voudrais ici, dire toute ma gratitude aux Directeurs des Bureaux de ces deux secteurs pour l'appui qu'ils nous apportent dans nos travaux. Je me réjouis de ces bons rapports de travail et souhaite que cette excellente collaboration continue.

Les Commissions d'études constituent un forum par excellence pour échanger des opinions, et élaborer des recommandations sur des Questions présentant un intérêt prioritaire pour les pays en développement. Plus précisément, votre Commission est chargée de se pencher sur des objectifs principaux du BDT à savoir, les politiques de télécommunication et les stratégies réglementaires, les questions financières et économiques, les politiques tarifaires et les études de cas, ainsi que sur le développement du secteur privé et le partenariat. Onze Questions précises couvrent tous ces aspects.

Je suis convaincu qu'au cours de la présente réunion qui précède deux autres séries de réunions à venir avant la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications en 2002, les plans des Rapports finals seront esquissés en vue d'avoir les documents et les projets de Recommandations prêts à temps pour ladite conférence.

Certains points du projet d'ordre du jour concernent le fonctionnement des Commissions d'études. Il s'agit notamment: de la réactivation du Groupe de rédaction, de la réduction du volume des documents et leur traitement électronique et du renforcement de la participation des pays en développement.

Ces aspects me paraissent importants dans la mesure où ils permettent, s'ils sont bien traités, d'améliorer nos méthodes de travail dans le sens d'une meilleure efficacité, d'une plus grande économie et d'une meilleure participation et contribution des pays en développement aux travaux des Commissions d'études.

Dans cet ordre d'idées, il serait nécessaire de commencer à réfléchir dès maintenant au sort final réservé aux Rapports et Recommandations que nous élaborons dans le Secteur du développement. En effet, comme stipulé dans la Constitution de l'UIT, la fonction première du Secteur du développement est de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.

Les Recommandations adoptées au niveau du Secteur du développement sont-elles mises en oeuvre par les pays? C'est une question de grande importance dont la réponse devra guider nos actions futures.

Si, dans le Secteur de la normalisation par exemple, les Recommandations adoptées sont immédiatement prises en compte par les industriels, nous ne sommes pas certains que, dans le Secteur du développement, les pays en développement mettent en oeuvre les Recommandations, ou soient en mesure de les mettre en oeuvre.

Il apparaît que l'une des façons d'assister jusqu'au bout les pays en développement pourrait être, par exemple, après adoption des Rapports et Recommandations, de définir les activités d'assistance à mettre en oeuvre par le BDT pour permettre aux pays qui en ont besoin de comprendre et de concrétiser lesdites Recommandations. Ces activités, adoptées par les Commissions d'études, et donc découlant de Questions définies comme prioritaires pour les pays en développement au cours des CMDT, devraient être intégrées aux Programmes d'action adoptés par la CMDT. Nous contribuerons ainsi à la réduction de l'écart existant toujours entre pays développés et pays en développement. La présence dans ce forum de pays en développement, de pays développés, ainsi que du secteur privé contribuera, j'en suis certain, à réaliser au mieux cet objectif.

Les activités des Commissions d'études incluses dans le Programme de **coopération entre les membres**, devraient donc, me semble-t-il, déboucher sur des **programmes ou activités d'assistance** aux pays en développement.

De la même manière, et pour répondre à des priorités pressantes pour les pays en développement, il est important d'examiner les Recommandations suffisamment avancées et de discuter des voies et moyens de les adopter et de les mettre en oeuvre avant la prochaine CMDT. Les règles mentionnées dans l'appendice de la Résolution 4 de la CMDT-98 seraient alors appliquées. Le monde des télécommunications change à un rythme très rapide. Les pays en développement doivent faire face à ces changements le plus rapidement possible. Pour certaines Questions que je vous invite à identifier, des Recommandations du BDT s'imposent de manière urgente. Je suis confiant que vous répondrez à temps à cet impératif.

A partir d'aujourd'hui 30 août 1999, nous sommes à 123 jours de l'an 2000. Comment allons-nous aborder le troisième millénaire?

Il me semble que le Groupe de rédaction qu'il vous est proposé de créer, et que j'appellerais plus volontiers Groupe de réflexion sur les méthodes de travail des Commissions d'études, devrait commencer à y réfléchir en faisant des propositions concrètes. Ces propositions seraient soit immédiatement applicables, soit à soumettre au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (TDAG) pour approbation par la prochaine CMDT.

Les directives de la Conférence des plénipotentiaires de Minneapolis et du dernier Conseil de l'UIT sont claires: il est impératif de revoir nos méthodes de travail pour relever les défis du Secteur du développement. Beaucoup a été fait, mais nous devons poursuivre nos efforts. Il est, entre autres, nécessaire de revoir les activités de l'Union dans le domaine du développement afin de soutenir la croissance et l'accès aux réseaux d'information multimédias dans les pays en développement, de se donner les moyens de répondre efficacement, dans le nouvel environnement, aux besoins de la communauté internationale.

C'est à cela que je **nous** convie. Nous ne ménagerons aucun effort au BDT pour contribuer à atteindre ces objectifs. Je suis bien sûr à votre disposition pour échanger nos vues sur ces questions pendant la réunion, ou à tout autre moment.

Avant de terminer, je voudrais vous inviter à une excellente collaboration avec Monsieur Gabrielli votre Président afin de l'aider dans l'accomplissement de sa noble tâche, celle du développement.

Je souhaite plein succès à **nos** travaux et vous remercie de votre attention.

ANNEXE 5

LISTE DES PARTICIPANTS
(Non disponible électroniquement)